



Offre d'emploi

Moniteur·rice d'escalade
Association Duo des Cimes

Lieu : Gap (Hautes-Alpes)

Type de contrat : CDI – Contrat de travail intermittent

Poste à pourvoir pour le 14/09/2026

Présentation de l'association

Duo des Cimes est un acteur incontournable de l'escalade à Gap. L'association gère la principale salle d'escalade de la ville avec un mur de difficultés et un espace bloc. Forte de plus de 800 adhérents, elle anime une école d'escalade dynamique. L'association a pour mission de promouvoir la pratique de l'escalade pour tous, en sécurité, du loisir au haut niveau, dans un esprit de convivialité.

Missions principales du poste

Encadrement à l'école d'escalade

- Assurer l'encadrement de cours dans le cadre de l'école d'escalade de l'association en fonction du planning et des groupes dont le·la moniteur·rice aura la responsabilité (planning fourni en début d'année)
- Concevoir, animer et évaluer les cours en SAE et SNE.
- Assurer le suivi relatif aux cours : suivi des absences, contacts avec les familles, retours d'évaluation sur les jeunes...
- Veiller au bon état du matériel et des EPI dont il·elle a la responsabilité pendant les cours qu'ils soient individuels ou partagés

Dans le cadre de son activité, le·la moniteur·rice peut être amené à participer à des manifestations ou animations organisées par l'association

Il·Elle sera placé sous l'autorité de la responsable de l'école d'escalade et du conseil d'administration.

Profil recherché

Diplôme Requis

- DEJEPS escalade ou BEES 1er degré escalade

Compétences clés

- Maîtrise avérée de la construction d'un cycle pédagogique d'escalade, avec objectifs et progression
- Maîtrise des différentes palettes de l'entraînement moderne en escalade de bloc, difficulté et vitesse
- Connaissance parfaite des règles de sécurité

Qualités personnelles

- Bonnes capacités relationnelles (travail d'équipe avec les autres salariés)
- Capacité avérée à la communication en distinguant une communication interne et externe
- Rigueur et organisation
- Être dynamique, savoir s'adapter, polyvalence, autonomie
- Respecter un devoir de réserve

Conditions de travail

- Rémunération : selon profil et expérience (base convention collective nationale du sport, poste groupe 4)
- Type de contrat : CDI, temps partiel
- Volume horaire : 755h sur 30 semaines soit environ 25 heures/semaine de septembre à juin
- Poste de travail basé à la salle d'escalade, 18 route de la Justice à Gap.
- Horaires fixes selon le calendrier de l'école d'escalade sur les périodes scolaires uniquement

Comment postuler ?

- Documents : CV et lettre de motivation
- Contact et information : developpement@gap-escalade.com
- Date limite : 25 juin 2026 à 10h – prise de poste à partir du 14 septembre